

NOTRE VILLE

Figéac infos

Juin 2023



2023 EURÊKA LES ÉCRITURES !

Concerts, expositions, rencontres, lectures, conférences, festivals...
un nouvel élan collectif pour un été haut en couleurs !

RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Dès cet été, le samedi,
profitez de la navette centre-ville !



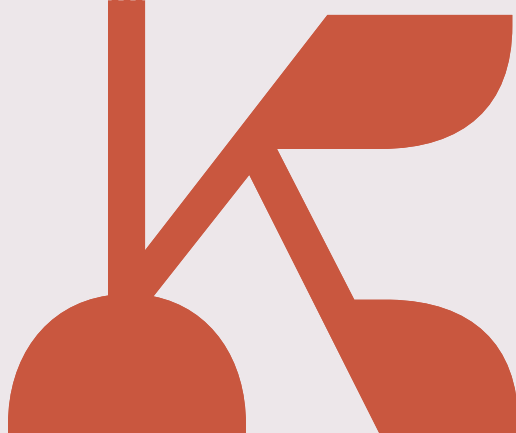
PROGRAMME
CULTUREL



FIGEAC



2023
eurêka
les écritures !



EXPOSITIONS
CONCERTS
RENCONTRES
LECTURES
CONFÉRENCES
FESTIVALS

juin > septembre 2023

Retrouvez le programme sur le site ville-figeac.fr



Édito



04-05 //

Soutenir l'action culturelle

07 //

Prévenir et protéger

08-09 //

Renforcer l'attractivité

10-13 //

Faciliter la mobilité

14-15 //

Agir durablement

16 //

Accueillir et accompagner

17 //

Se mobiliser pour la jeunesse

18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Conditions réunies pour un été réussi !

L'été est une période spéciale pour Figeac qui voit l'arrivée de nombreux touristes et randonneurs et vit au rythme des animations culturelles en plein-air.

Dans le prolongement de la Fête de Figeac et du festival Fi'Jazz au printemps, la Fête de la musique, les concerts des Mardis de l'été, le festival de théâtre, les marchés nocturnes, le festival des Rencontres Musicales, le feu d'artifice et le pique-nique du 14 juillet contribuent à cette effervescence estivale qui porte la promesse de moments de joie partagée.

A ces festivités s'ajoutent des expositions, des conférences, des visites guidées, des ateliers, des projections, des lectures théâtralisées... Autant de rendez-vous que vous pourrez retrouver sous la bannière estivale « Eurêka 2023, les écritures ! ».

Après le succès de l'édition 2022 consacrée au bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, l'aventure Eurêka se poursuit pour aborder l'Écriture – un thème cher à notre commune – sous toutes ses formes.

Les actions portées par la Municipalité pour amener les habitants, commerçants et promeneurs à profiter cet été de Figeac dans les meilleures conditions, vous sont présentées dans ce numéro.

Très bel été à toutes et tous !

André MELLINGER

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Juin 2023

N°27

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint – Tirage : 7000 ex –
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : juin 2023

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL – Du 1^{er} avril au 31 mai 2023

Naissances :

Loan Louis ; Maé Le Vu.

Mariages :

20 mai : Boris Baudoin et Amélie Bedou

20 mai : Franck Pradeau et Yannick Jay

Décès :

Michel Gratias ; Thérèse Bersegol ; Thérèse Dubromelle ; Claudine Mérot ; Marie-France Viguier ; Roger Culiolo ; Raymonde Jammes ; Renée Prévot ; Henri Martin ; Paulette Marty ; Aurélien Roué ; Marcelle Ayrat ; Roger Moncet ; Roselyne Labro ; Janine Ricou ; Claude-André Trisson ; Lucienne Gay ; Thierry Comte ; Antonio Carta ; Huguette Pigelet.



E!

2023
eurêka
les écritures !

E! Un nouvel élan collectif autour des écritures

L'an dernier, «*Eurêka! Champollion 2022*» a mobilisé durant six mois toutes les forces vives du territoire autour du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. Si la manifestation a largement fait rayonner Figeac et le Grand-Figeac, on retiendra aussi la belle aventure collective, résultat de l'implication de tous les partenaires : collectivités, acteurs culturels, associations et commerçants. Suite à la synergie créée autour de cette thématique de la découverte et de la recherche, la dynamique n'est pas retombée !

En 2023, la Ville de Figeac a choisi d'impulser une nouvelle programmation culturelle commune sous la bannière «*Eurêka les écritures!*». Comme l'an passé, de nombreux partenaires ont joué le jeu.

En effet, **au fil des mois et des réflexions, a émergé l'idée que l'identité de notre territoire, son ADN, repose sur les écritures.** Pas simplement celles pratiquées avec un papier et un crayon mais **toutes les formes d'écritures : théâtrales, poétiques, musicales, plastiques, numériques, chorégraphiques...** Autant de déclinaisons possibles pour les années à venir !

Expositions, concerts, spectacles, conférences, visites guidées, ateliers, projections... Habitants et vacanciers y trouveront les **rendez-vous proposés à Figeac entre juin et septembre** par le musée Champollion-les Écritures du Monde, le service Patrimoine, l'Astrolabe Grand-Figeac, le Festival de Théâtre, les Entretiens de Figeac, les Rencontres Musicales, les Amis des Orgues, Lire à Figeac, la C^{ie} Avis de Pas Sage, Blue Lake, les Nuits et Jours de Querbes, Courant d'Arts, Plurielles, FLAC, etc.

*La plaquette «**2023 Eurêka les écritures!**», au format poche très pratique, est disponible en mairie, au musée Champollion, à l'Office de Tourisme et à l'Astrolabe.*

En flashant ce QR code, accédez à la page dédiée du site de la Ville de Figeac.



E! Musée Champollion - Les Écritures du Monde

Autour des expositions, tout un programme d'animations !



Visites guidées pour les adultes, **visites-jeu ou contées** pour les enfants... **autant de manières de découvrir les collections du musée et ses expositions temporaires.**

A l'annexe du musée, **A la lettre** invite à s'interroger sur le lien entre l'écrit et l'image, sur les origines et les développements de l'art de l'illustration.

L'exposition est complétée par **ABC l'alphabet fabuleux**, un espace qui invite petits (et grands) à pénétrer dans un univers coloré et farfelu et à jouer avec les mots et les images... Au 1^{er} étage du musée, ne manquez pas les planches originales de l'album jeunesse **Petit Noun et les signes secrets** qui font écho aux collections égyptiennes présentées.

Expositions visibles jusqu'au 1^{er} octobre 2023

En juillet et août : à l'annexe tous les jours de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30 et au musée tous les jours de 10h30 à 18h30.

Réservations : musee@ville-figeac.fr - 05 65 50 31 08

Pour en savoir plus : www.ville-figeac.fr

(rubrique culture-sport-loisirs / musée Champollion / actualités du musée)

« Figeac 1862-2023 : une ville et sa gare »

Une exposition à découvrir dès le 8 juillet



Construite en 1862, la gare ferroviaire est au cœur de l'histoire et du patrimoine de Figeac. Le bâtiment, ravagé par un incendie en novembre 2018, est en cours de reconstruction et devrait rouvrir ses portes au public début août. L'occasion pour le service patrimoine de la Ville de le mettre en lumière dans le cadre de son exposition annuelle qui s'articulera en deux parties.

Un premier volet historique présentera les conditions de sa création, le lien étroit avec la ville et le développement urbain du quartier, la qualité architecturale du bâtiment. **Le second volet abordera le projet de reconstruction porté par la Région Occitanie** : son contexte

singulier, les fonctionnalités du lieu avec, en toile de fond, les enjeux de mobilité, la dimension patrimoniale de reconstruction à l'identique et la démarche environnementale (Bâtiment Durable d'Occitanie, matériaux et ressources locales...).

Les panneaux présentant photos d'archives, de chantier, textes explicatifs, documents techniques et d'archives, seront complétés par un film documentaire, une maquette et quelques échantillons de matériaux utilisés lors de la reconstruction.

*Du 8 juillet au 5 novembre 2023
Espace Patrimoine - Hôtel de Ville
En juillet et août, tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.*

Vite dit

FESTIVAL DE THÉÂTRE - Ne manquez pas la 23^{ème} édition !

Du 24 au 30 juillet, ScénOgraph et la Ville de Figeac vous invitent à la découverte des Écritures vivantes ! Cet été, venez faire le plein d'émotions et partager des moments uniques, riches et inoubliables avec les artistes lors de cette belle fête autour du théâtre...

Il est encore temps de réserver vos places !

[Retrouvez la programmation détaillée sur www.scenograph.fr](http://www.scenograph.fr)

- Billetterie en ligne / 05 65 38 28 08 / à l'Office de Tourisme puis à la Boutique du Festival, place Champollion

RENCONTRES MUSICALES - Un Festival à vivre ensemble !

Du 6 au 20 août, les Rencontres Musicales de Figeac reviennent sur le devant de la scène avec une nouvelle programmation : des artistes et des lieux que le public aura plaisir à découvrir ou retrouver. Les musiciens entrant par le pont levé du château de Belcastel, 80 artistes sur l'estrade de l'abbatiale Saint-Sauveur, l'amour dans l'opéra chanté sous le kiosque à musique du château de Saint Dau, seront autant d'occurrences qui feront l'originalité des soirées de l'édition 2023.

L'écriture, si chère à Figeac, sera musicale avec Mozart, Beethoven et Vivaldi, et, comme l'esprit est curieux, une conférence donnée par un compositeur lèvera le voile sur l'écriture musicale, ses ressorts et ses passions. Un festival d'atmosphères où chaque concert sera une expérience à Figeac, Bédouer, Larroque-Toirac, Cajarc...

[Retrouvez la programmation détaillée sur www.festivaldefigeac.com](http://www.festivaldefigeac.com)

- Billetterie en ligne et auprès de l'Office de Tourisme.



ZOOM SUR

« COMMUNE HALTE – CHEMINS DE COMPOSTELLE EN FRANCE »

Figeac obtient le label



Le label « Commune Halte – Chemins de Compostelle en France » existe depuis 2022. Attribué par l'agence française des Chemins de Compostelle (AFCC), il s'adresse aux communes partageant des valeurs d'hospitalité et de solidarité, engagées dans une démarche forte visant à améliorer l'accueil et les services proposés aux randonneurs, cheminants ou pèlerins.

Figeac (située sur la Via Podiensis – GR 65) a été retenue au mois de mai dans le cadre de la deuxième promotion, parmi 16 communes ayant répondu fin 2022 à l'appel à manifestation d'intérêt.

Attachés à la valorisation culturelle et touristique du Chemin de Saint-Jacques sur notre territoire, le service Patrimoine de la Ville et l'Office de Tourisme du Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé ont travaillé conjointement sur le dossier de candidature.

Parmi les pistes de réflexion étudiées : proposer des douches accessibles aux marcheurs non hébergés, des espaces de consignes ou encore installer une signalétique spécifique (type « clous au sol ») dans le centre historique.

Pour la commune, ce label apporte une visibilité accrue au niveau territorial et national. Pour les quelque 20 000 pèlerins qui traversent Figeac chaque année, il constitue un gage de qualité.



autour de bébé
adbb

Votre magasin vous accueille

Lundi : 14h30 - 19h
Du mardi au samedi : 9h30 - 12h / 14h30 - 19h

58 avenue de Cahors - 46100 FIGEAC - Tél. 05 65 34 33 15 - Jouets SAJOU FIGEAC - adbb_sajou_figeac



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
Chemin du mas de Lacombe
46100 FAYCELLES
06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr

Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr



Commerce et artisanat

Une aide pour renforcer la sécurité des locaux professionnels

En mars dernier, en réponse à une demande des commerçants face aux cambriolages en centre-ville, la municipalité a décidé d'apporter une aide financière de manière à contribuer au sentiment de sécurité voire à la sécurité matérielle de leurs biens professionnels situés sur le périmètre communal.

Un dispositif de soutien présenté par Marta Luis, conseillère municipale déléguée au commerce et au tourisme, lors de la réunion d'information organisée mi-mai par l'association des commerçants Figeac Cœur de Vie, en partenariat avec la Ville et la gendarmerie de Figeac.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Les commerçants et artisans dont les locaux professionnels sont situés sur le périmètre de la commune de Figeac. Les locaux concernés (à usage commercial, artisanal ou de service) doivent avoir une vitrine donnant sur l'espace public et vocation à recevoir du public.

QUELS ÉQUIPEMENTS SONT CONCERNÉS ?

L'aide concerne l'achat et/ou l'installation d'un équipement d'éclairage avec détection de présence ou d'équipements destinés à améliorer la sécurité des locaux (renfort de serrurerie, vidéo protection, caméra, alarme).



Avec cette aide, la Ville apporte son soutien aux commerçants et artisans figeacois souhaitant protéger leurs locaux professionnels des tentatives de cambriolages.



Marta Luis,
conseillère municipale déléguée
au commerce et au tourisme

QUEL EST LE MONTANT ?

Pour un dispositif d'éclairage, l'aide est de 50% du montant HT de l'achat du matériel et/ou de la pose par un professionnel, plafonné à 400 € HT, soit une aide maximale de 200 €. Il est possible de cumuler une aide pour d'autres équipements ou travaux dans la limite d'un plafond global d'aide municipale de 400 €.

Une **enveloppe de 20 000 €** a été inscrite au budget 2023 pour ce dispositif. **L'attribution de cette aide est soumise à conditions.** Un **règlement**, détaillant l'ensemble des modalités, est **disponible sur le site ville-figeac.fr** (rubrique Votre mairie / actualités administratives). **Les professionnels intéressés doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 31 décembre 2023.**

Renseignements : secretariat.general@ville-figeac.fr – 05 65 50 05 40

Vite dit

MÉDECINE GÉNÉRALE

Un nouveau service pour les patients en déshérence

Face aux difficultés rencontrées par les habitants du territoire, le Grand-Figeac, la Ville et le Centre Hospitalier de Figeac se sont associés pour ouvrir un centre de consultations de médecine générale destiné aux patients, habitants du territoire intercommunal, qui n'ont pas ou plus de médecin traitant.

Situé dans les locaux du Centre Hospitalier (entrée directe au n° 27 rue des Maquisards), le service fonctionne depuis le 24 avril dernier, 3 à 5 demi-journées par semaine, grâce à 6 médecins généralistes volontaires pour participer à cette expérimentation.

D'autres praticiens ont déjà émis le souhait de rejoindre ce dispositif innovant qui repose sur une forte volonté collective. Le renfort de l'équipe permettra d'élargir les créneaux de consultations.

Les médecins généralistes ne pouvant plus accueillir de patients pourront également orienter les demandes de consultation vers ce service qui vient répondre aux demandes croissantes de prise en charge ne pouvant être absorbées par les praticiens du territoire.

Prise de rendez-vous uniquement en ligne sur Doctolib : www.doctolib.fr/hopital-public/figeac/ch-figeac (spécialité/ « médecin généraliste »).

Pour tout renseignement sur la démarche : sante@grand-figeac.fr



OPAH-RU

Des aides publiques pour rénover l'habitat en centre-ville

Ces dernières années, les chantiers de rénovation d'immeubles se succèdent en centre-ville. Mise en valeur du patrimoine architectural, développement d'une offre locative de qualité, ces réhabilitations, portées par des propriétaires privés (*), participent à l'attractivité du centre historique. Afin d'accentuer la lutte contre les logements vacants et l'habitat dégradé, la commune de Figeac a approuvé début 2021 la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU)(**). Deux ans après son lancement, le bilan est encourageant.

Le dispositif permet d'accompagner financièrement les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs dans leur projet de réhabilitation, pour des travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

L'intervention est ciblée sur les secteurs prioritaires et l'effort incitatif est concentré sur le financement de travaux lourds pour la réhabilitation d'immeubles ou d'ilots très dégradés et/ou à l'abandon depuis longtemps. En proposant une majoration des subventions, le dispositif permet d'augmenter la capacité des propriétaires à réaliser leurs projets.

Pleinement inscrite dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », l'OPAH-RU vise à développer une offre de logement variée et adaptée à tous les publics (actifs, familles, étudiants, personnes âgées).

A FIGEAC, 12 PROJETS RÉALISÉS EN 2 ANS

Malgré le contexte actuel (inflation des prix, révision des devis...), les tensions sur le marché artisanal local (difficultés à trouver de la main d'œuvre...) ou encore la complexité dans le montage des dossiers, l'opération a déjà séduit un certain nombre de propriétaires. Depuis début 2021, 12 dossiers ont été menés à terme à Figeac : **5 logements de propriétaires occupants (PO) et 7 logements** (anciennement vacants) **de propriétaires bailleurs (PB)**.

(*) Ces projets, sous conditions, bénéficient d'aides de la Ville, du Grand-Figeac, du Département et de la Région (restauration des façades, Eco-chèque, prime sortie de vacance) et de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (dans le cadre du PIG).

(**) L'OPAH-RU s'inscrit dans le cadre de l'opération multisites 2021-2026 lancée par le Grand-Figeac sur les centres anciens de Figeac, Cajarc et Capdenac-Gare. A Figeac, le périmètre est inclus dans celui de l'Opération de Revitalisation du Territoire.

ACTION LOGEMENT : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

En janvier 2020, la Ville et le Grand-Figeac signaient également une convention immobilière avec Action Logement visant à **favoriser la réhabilitation d'immeubles stratégiques du centre ancien pour y développer une offre locative adaptée aux besoins des salariés**. Ambition affichée : amplifier cette reconquête tout en valorisant le lien emploi-logement et en favorisant la mixité sociale en centre-ville.

Dans ce cadre, Action Logement propose aux investisseurs, sous certaines conditions, un accompagnement financier, sous forme de prêts et de subventions.

A ce jour, 1 403 865 € alloués par Action Logement ont permis de financer 3 opérations et de remettre sur le marché 18 logements vacants (rue de Clermont, rue E. Zola et rue d'Aujou).

L'OPAH-RU FIGEAC EN 2022

223
permanences d'informations assurées

48
études de faisabilité réalisées
(8 PO et 40 PB)

8
logements rénovés
(1 PO autonomie,
2 PO économies d'énergie,
3 PB très dégradés et
2 PB sortie de vacance)

69
demandes en cours de traitement,
tous travaux confondus (6 PO et 63 PB)

28 682 €
d'aides allouées
(20 682€ de primes communales en
complément des aides de l'ANAH et
8 000€ de primes sortie de vacance)



Depuis son lancement, le programme porté par la Communauté de Communes représente tous dispositifs confondus (PIG, OPAH et OPAH-RU) :
11 728 889 € TTC de travaux et
5 635 868 € d'aides (48 %) dont
4 487 634 € d'aides publiques (80%).

**1 € d'argent public génère
2,08 € de travaux**

Un atout pour l'attractivité du territoire et des retombées économiques non négligeables pour les entreprises locales.



TÉMOIGNAGE

Joseph et Thomas Capraro, propriétaires d'un immeuble situé n° 3 de la place Edmond Michelet

Pourquoi avoir choisi de réhabiliter cet immeuble ?

Mon fils Thomas souhaitait réaliser un investissement immobilier à Figeac, en centre-ville et de préférence avec un local commercial. Architecte de profession, j'ai choisi de l'épauler dans ce projet. Après plusieurs visites, nous avons été séduits par ce petit immeuble, inhabité depuis longtemps. Il correspondait à ce que nous cherchions en termes de surface, de prix, d'emplacement et de possibilité d'aménagement.

Quand avez-vous engagé les premières démarches ?

Après environ six mois de recherches, nous avons fait l'acquisition du bien fin 2020. Les travaux ont commencé en décembre 2021 et se sont achevés fin 2022.

En quoi a consisté le projet ?

C'était une maison individuelle avec un seul logement sur deux niveaux et un garage au rez-de-chaussée. Nous avons choisi de transformer ce dernier en local commercial - qui abrite depuis mi-mars la pizzeria Lotalie, tenue par mon fils et sa compagne - et d'aménager deux logements sur les étages : un de 56 m² et l'autre de 70 m².

Les logements sont-ils terminés et loués ? quel est le montant des loyers ?

Le premier est déjà loué et le second, en cours de finitions, sera disponible à la location très prochainement.

Les deux appartements sont conventionnés. Les loyers sont donc plafonnés : environ 350 € pour le T1 bis et un peu plus de 400 € pour le T2. Des prix 20 à 25% en dessous de ceux du marché, attractifs pour le locataire qui recherche un produit neuf en centre-ville. Compte tenu des aides obtenues, cela reste aussi très intéressant pour l'investisseur.

De quelles aides avez-vous bénéficié ?

Pour monter le dossier, nous avons été accompagnés par SOLIHA. Le technicien est venu sur place étudier la faisabilité du projet et a réalisé un prévisionnel des subventions auxquelles nous pouvions prétendre. Nous avons également reçu les précieux conseils des services de la Ville de Figeac et du Grand-Figeac. Nous avons pu cumuler plusieurs dispositifs d'aides publiques (ANAH, Eco-chèque Région, Département,

Grand-Figeac, aide aux façades et prime sortie de vacance) pour bénéficier au total de 73 085 € d'aides.

Auriez-vous envisagé cette opération immobilière sans cet accompagnement technique et financier ?

Non car entre l'achat de l'immeuble, les frais de notaire et les travaux, le projet s'élevait à 242 000 €. Sans les aides, cela aurait été trop lourd financièrement.



L'immeuble avant et après travaux.



UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Pour les assister dans leur projet, les propriétaires peuvent s'adresser au prestataire chargé de l'animation et du suivi de l'OPAH RU : Soliha Lot & Aveyron, associé à Quercy Energies.

Permanences d'informations (sur rendez-vous) : tous les jeudis de 9h30 à 12h30 à la Maison de la Formation. Contact : 05 32 09 54 80 – habiterlegrandfigeac@solihha.fr

Vite dit

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous incontournable de la rentrée !

Le 17^{ème} Forum des Associations, organisé par l'Office intercommunal du Sport, en partenariat avec la Ville de Figeac et le Grand-Figeac, se tiendra **samedi 2 septembre, de 10h à 17h, à la plaine de jeux Jean-Baduel de Londieu.**

Pour les visiteurs, c'est l'occasion de découvrir les nombreuses associations sportives, culturelles, sociales et solidaires du territoire.

Afin d'éviter les problèmes de stationnement, le public est invité à privilégier le déplacement en vélo ou le covoiturage. Pour la sécurité des piétons, une partie de l'avenue Georges Pompidou sera fermée à la circulation.

Entrée gratuite : Restauration possible sur place (food-trucks locaux) / En cas de pluie, le forum sera annulé / Pour en savoir plus : 05 65 34 52 54 ou ois.grandfigeac@orange.fr

MARCHÉS NOCTURNES

Des rendez-vous gourmands et festifs

Comme chaque année, l'association des marchés nocturnes de Figeac convie producteurs et artisans locaux à installer leurs stands place Vival et place Barthal lors de trois soirées estivales : les 20 juillet, 3 et 17 août.

Des rendez-vous très appréciés des visiteurs et des habitants qui, à partir de 18h, pourront déguster les spécialités régionales et découvrir l'artisanat local dans une ambiance conviviale.

Les groupes Very Manlouch, Quidam Trio et la Banda do Mato animeront en musique ces soirées pour le plus grand plaisir de tous !

Nouveaux périmètres de circulation

Favoriser le partage de l'espace public et encourager des relations apaisées entre usagers

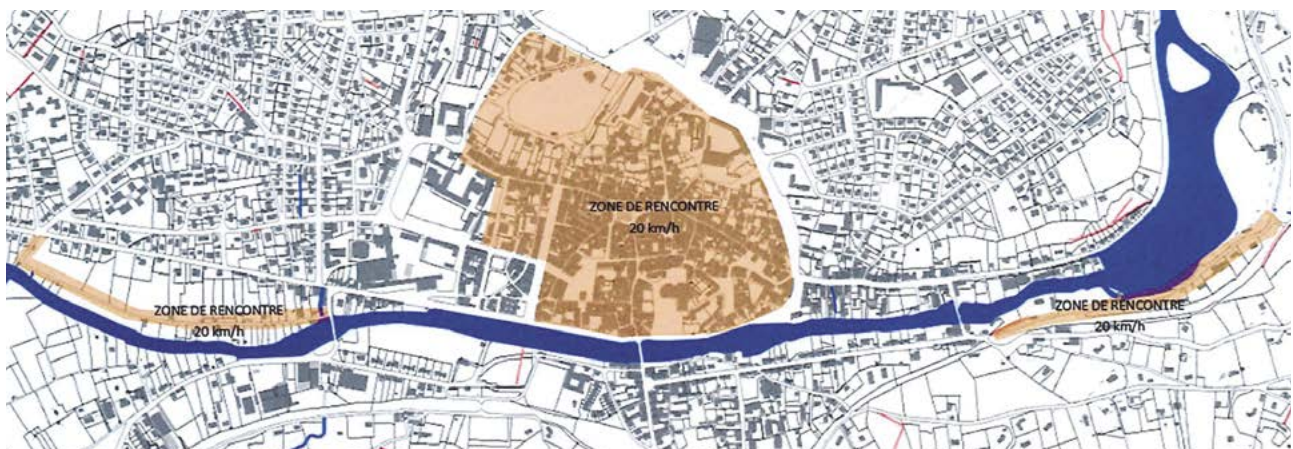
Depuis près de 30 ans, la Ville de Figeac dispose de zones 20 km/h et 30 km/h pour apaiser la circulation et renforcer la sécurité routière de certains axes du centre-ville et de sa proche périphérie. Afin d'uniformiser les différentes zones réglementées, la municipalité a défini de nouveaux périmètres, plus adaptés aux usages qui les caractérisent. Ils ont été mis en œuvre courant juin et, pour bien les identifier, une signalisation et des marquages au sol spécifiques ont été installés.

LES ENJEUX DE LA CIRCULATION APAISÉE

- **permettre le partage de la voirie** et la rencontre des différents modes de déplacement.
- **améliorer la sécurité routière** en réduisant la vitesse des véhicules ce qui permet d'assurer une meilleure protection des autres usagers de la voirie (piétons dont personnes à mobilité réduite, cyclistes).
 - **préserver l'environnement** en contribuant à la baisse des consommations d'énergie des véhicules et de la pollution de l'air.
- **encourager les modes de transport actifs** en rendant les axes plus agréables à parcourir à pied ou en vélo, ce qui a des effets bénéfiques sur la santé, l'environnement et la congestion routière.
- **améliorer la qualité de vie des riverains** en favorisant une meilleure qualité de l'air et en diminuant les nuisances sonores.

ZONES DE RENCONTRE 20 KM/H

Sur ce périmètre, qui concerne principalement le centre historique, le chemin du Moulin de Laporte et la route du Surgié, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes telle que définie à l'article R 110-2 du Code de la Route. **L'idée est de partager la voirie. La voiture est bienvenue mais les modes doux sont prioritaires.**



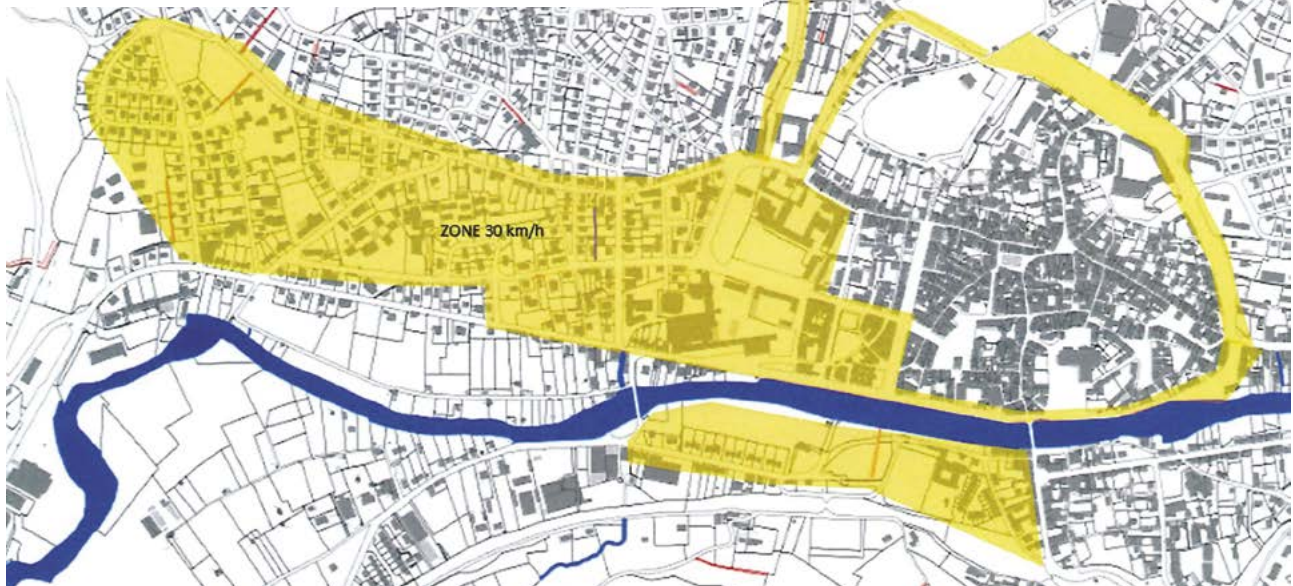
Le double-sens cyclable

Les rues situées en zone de rencontre 20 km/h bénéficient du double-sens cyclable : **un cycliste peut donc les emprunter à contre-sens de la circulation automobile**, même en l'absence de panneaux de signalisation l'indiquant. La Ville étudie la possibilité de mettre en œuvre cette disposition du code de la route dans les zones à 30 km/h (signalisation obligatoire).

Rappelons au passage aux cyclistes que **le piéton reste prioritaire !**

ZONES DE CIRCULATION 30 KM/H

Sur ces zones, abaisser la vitesse permet à chacun – les voitures sur la chaussée, les vélos sur les bandes cyclables et les piétons sur les trottoirs – **de circuler en toute sécurité**. Elles jouent le rôle de « tampon » entre celles limitées à 20 km/h et à 50 km/h.



Les arrêtés municipaux sont consultables sur le site ville-figeac.fr (rubrique *Votre mairie/actualité administratives*).

Durant les premiers mois, la Ville mise sur la pédagogie et la prévention pour laisser le temps aux usagers de se familiariser avec ces nouvelles règles de circulation.

UNE RÉFLEXION GLOBALE AUTOUR DES MOBILITÉS

La hiérarchisation de la vitesse est **l'un des volets de la stratégie menée par la Ville pour favoriser les mobilités douces** qui concerne également les transports collectifs, les deux roues, le stationnement, les cheminements piétons et les pôles d'échanges multimodaux.

Récemment, **elle a permis d'aboutir à plusieurs réalisations** telles que le réaménagement des quais Bessières, la mise en place du 1^{er} axe du Plan vélo, l'accompagnement d'un dispositif de location longue durée de vélo à assistance électrique, la refonte de la signalétique piétonne et le réaménagement de l'arrêt central du réseau de transport urbain dont le marché vient d'être renouvelé.

D'autres dossiers, en cours d'étude, verront le jour prochainement : la hiérarchisation du stationnement en centre-ville, le réaménagement du parvis de la gare et la création d'un pôle d'échange multimodal (PEM).

Cette réflexion est construite **en cohérence avec la stratégie municipale de revitalisation et d'attractivité du centre-ville**. Toutes les actions engagées, et celles à venir, s'appuient sur le diagnostic et les études menées **dans le cadre du programme national Action Coeur de Ville (ACV) et du plan vélo**.



Partager l'espace public de manière apaisée et appliquer le « vivre ensemble » aux déplacements des usagers, telle est la volonté du maire, André Mellinger, ici entouré de Pascal Bru, adjoint en charge des dossiers relatifs à la sécurité, Monique Larroque, conseillère municipale déléguée aux handicaps et à l'accessibilité et Guillaume Baldy, adjoint en charge des mobilités.

Le centre-ville rendu aux piétons cet été

La Ville a décidé de reconduire la piétonisation du centre-ville durant la période estivale. **Une mesure qui favorise l'activité commerciale du cœur de ville et participe à son attractivité**. Le périmètre concerné et la réglementation de la circulation automobile (par arrêté municipal) sont identiques à l'an dernier.

Du 1^{er} juillet au 31 août, la circulation est interdite aux véhicules tous les jours de 11h30 à minuit : place aux Herbes, rue Clermont, rue Baduel, rue du 11 Novembre, rue de la République, rue d'Aujou, rue Séguier, rue Caviale (entre la Sous-Préfecture et la place Carnot), rue Gambetta, rue Ortabadial et place Carnot.

A noter que **l'éclairage public sera maintenu jusqu'à 2h du matin** sur le périmètre concerné.



LE BUS
FIGEAC

Réseau de transport urbain

Le samedi, profitez de la navette centre-ville !

En 2003, Figeac était l'une des plus petites communes de France à mettre en place un réseau de transport urbain et pionnière dans la gratuité pour l'utilisateur. Un véritable atout pour une ville de 10 000 habitants. Le réseau dessert toute l'année une grande partie du territoire communal permettant de relier tous les quartiers au centre-ville.

Son fonctionnement est financé par la Ville et par les employeurs publics et privés de plus de 10 salariés assujettis au « versement mobilité ». Le marché d'exploitation vient d'être reconduit pour 5 ans.

Avec **plus de 273 000 voyageurs transportés en 2022**, le service a quasiment retrouvé sa fréquentation d'avant la crise sanitaire.

La municipalité a choisi de conserver les 12 lignes régulières et d'y ajouter **depuis le 1^{er} juillet une navette dédiée au centre-ville** qui **fonctionne uniquement le samedi**, entre 8h et 19h. **Son tracé a été étudié de manière à desservir tous les parkings périphériques.**

Objectif : **réduire la circulation des véhicules et améliorer les conditions de stationnement en centre-ville le jour du marché**, très fréquenté par les Figeacois et les habitants des environs.

Au fil des années, plusieurs lignes ont vu leur parcours modifié afin de **répondre aux évolutions de la ville et aux demandes des usagers**. Grâce à la géolocalisation des véhicules, plusieurs outils ont aussi été mis en place pour **améliorer la lisibilité et simplifier l'utilisation du service** (application Zenbus pour connaître, en temps réel, l'état du réseau ou encore le panneau d'affichage de l'arrêt central indiquant les prochains passages et les retards éventuels).

La Ville vous donne rendez-vous en septembre pour fêter les 20 ans du réseau bus !

MODIFICATIONS ET NOUVEAUTÉS AU 1^{ER} JUILLET

- **ligne 12**

l'offre est renforcée en semaine (avec un nouvel aller-retour sur la pause méridienne) et étendue au samedi (2 allers-retours).

- **ligne 10**

l'offre est limitée aux jours scolaires.

- **la mise en place de la navette centre-ville et toujours le transport à la demande.**

NAVETTE CENTRE-VILLE DU SAMEDI : ARRÊTS DESSERVIS

Jardins de l'Hôpital / Palais de Justice / Gare Routière / Pont du Gua / Carrefour Saint-Martin / Pont SNCF / Gare SNCF / Clemenceau-Font Redonde / Victor Hugo / Pont du Pin / Place Champollion / Foirail / Cimetière / Silot / Vidaillac / Carmes / Cité Administrative / Hôpital - Esplanade Martin Malvy / Jardins de l'Hôpital.



GARE DE FIGEAC

Aménagement provisoire du parvis

Porté par la Région Occitanie, le chantier de reconstruction de la gare touche à sa fin : l'ouverture aux usagers est envisagée début août. En parallèle, la Ville a lancé mi-juin les travaux du parvis. En préfiguration du futur Pôle d'Échange Multimodal (PEM) où se connecteront les différents modes de déplacements (train, bus, voiture, vélo, marche à pied), cet aménagement provisoire sera totalement dédié aux mobilités actives.

Le caractère piétonnier sera affirmé sur le parvis. Dans un premier temps, le long du bâtiment, un large espace sera traité en sable stabilisé et accueillera **du mobilier adapté pour les vélos** : des arceaux et 3 abris sécurisés (6 emplacements au total) (*).

Face à la gare, l'espace jusqu'alors consacré au parking sera renaturé. Un parterre rectangulaire sera réalisé et garni de broyat, en attendant de pouvoir réaliser un semis de pelouse correct à l'automne. Une allée centrale et des cheminements piétons en croix compléteront l'ensemble qui sera délimité par des bacs plantés d'arbres, positionnés en arc de cercle.

A proximité directe, un arrêt-minute, un arrêt de bus (pour la navette urbaine et le réseau liO Région) **et une place réservée aux personnes à mobilité réduite seront matérialisés au sol.** Enfin, des couloirs latéraux en bitume permettront de maintenir les accès riverains et le passage des véhicules de secours.

Courant juin, le comité de pilotage a une nouvelle fois examiné le **projet du PEM, où plus de 100 places de stationnement devraient être créées, de l'autre côté de la voie ferrée.** Nous y reviendrons plus en détails dans un prochain numéro.

(*) Des mobiliers financés et mis en place par la SNCF, complétés par deux autres box installés sur le parking de l'avenue des Poilus.



Le chantier mi-juin.



Compostage collectif

Le déploiement en centre-ville est lancé

Face au triple enjeu environnemental, économique et réglementaire obligeant le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, la Ville de Figeac favorise depuis plusieurs années l'installation de composteurs collectifs en centre-ville. A ce jour, 17 sont en service sur le territoire communal, dont 5 ouverts à tous. Un programme de déploiement progressif est en cours en partenariat avec le Syded et le Grand-Figeac. D'autres implantations suivront dans les prochains mois.

PRIORITÉ : RÉDUIRE LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES

Les biodéchets représentent encore 20 % des ordures ménagères dans le Lot. Ces dernières sont aujourd'hui enfouies sur un site dédié à Montech ou incinérées en Corrèze.

Sur le plan environnemental, ce n'est pas satisfaisant lorsque l'on sait que les biodéchets sont composés de 80 % d'eau et qu'ils peuvent devenir une ressource bénéfique pour les jardins et espaces verts.

Sur le plan financier, cela impacte fortement le Grand-Figeac, en charge de la collecte des conteneurs, et pèse donc sur les habitants via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Des ordures ménagères qui coûtent de plus en plus cher avec l'augmentation du coût de l'enfouissement et l'explosion de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX DU SYDED

Valoriser les biodéchets dans un composteur, plutôt que de les jeter avec les ordures ménagères, permettrait d'**alléger nos poubelles d'environ 50kg/personne/an**. Pour les déchets de cuisine, la meilleure solution est de les composter à proximité. Pour les Figeacois vivant en appartement qui ne peuvent pas composter individuellement, l'installation d'un composteur collectif offre donc une solution dans leur quartier.

Le Syded et la commune travaillent ensemble pour informer les habitants en porte à porte, installer les kits de compostage et sensibiliser les utilisateurs.

Un démarchage axé sur l'information et la pédagogie réalisé ce jour-là par Pia Eon, animatrice au Syded et Guillaume Baldy, adjoint chargé du développement des énergies renouvelables.



17 COMPOSTEURS COLLECTIFS EN SERVICE

Etablissements scolaires, établissements publics, habitat collectif... on recense 17 composteurs collectifs à Figeac. Ils permettent de valoriser les déchets des services de restauration scolaire et ceux des particuliers qui habitent ou fréquentent les structures concernées.

Parmi eux, 3 sont ouverts à tous (Centre Social, Restos du Coeur, Résidence Les Miattes) **et ont récemment été complétés par celui de la rue du Claux** (implanté sur le parking situé au niveau du n° 28) **et celui de la rue d'Aujou** (installé dans la cour de l'immeuble au n° 12 et géré en partenariat avec l'association Figeacteurs, l'Arrosoir et Les Lucioles).

Trois autres implantations à venir : place Sully (été 2023, une fois l'aménagement du square terminé), **place Besombes** (septembre 2023) et **place Louis Lacombe** (en 2024, une fois la place Carnot réaménagée).

Le choix des lieux d'implantation est issu en partie de propositions d'habitants émises à l'occasion de différentes consultations et échanges sur le sujet. Le déploiement se poursuivra sur d'autres lieux en fonction des contraintes techniques et des demandes des habitants.



Démarche vertueuse à tous les niveaux, le compostage est un geste écocitoyen facile à adopter. Ensemble, partageons cette expérience !



Marie-France Colomb,
adjointe en charge de la protection de l'environnement

UN COMPOSTEUR PARTAGÉ, COMMENT ÇA MARCHE ?

Son fonctionnement repose sur l'apport volontaire des déchets organiques par les habitants et un suivi assuré par des personnes souhaitant s'engager comme Référent compost (voir ci-dessous).

Un kit de compostage permet de valoriser 2,5 tonnes de déchets de cuisine !

Une fois arrivé à maturité, ce compost devient un amendement naturel mis à disposition des habitants pour leurs plantes. Le surplus est utilisé pour enrichir les sols des espaces verts gérés par la Ville.

Pia Eon, aux côtés d'un des Référents du composteur de la rue du Claux, remet son bio seau à une habitante du quartier volontaire pour composter.



ÊTRE RÉFÉRENT COMPOST, C'EST QUOI ?

C'est veiller à ce que tout se passe bien (apports, approvisionnement en matière brune, organisation des retournements...) et faire du lien entre les personnes qui compostent pour créer et entretenir une dynamique collective (donner des informations régulières aux autres usagers, organiser/participer à des temps conviviaux...). **Ensemble, le compostage rime souvent avec partage !**

Vous souhaitez participer à la démarche ? Faites-vous connaître auprès de la mairie (secretariat.general@ville-figeac.fr) ou du Syded (peon@syded-lot.fr).

ZOOM SUR



Un geste symbolique, auquel étaient conviés les éco-délégués du collège Masbou et le Conseil Municipal Jeunes, qui vise à montrer la volonté commune d'être acteurs pour la préservation de l'environnement et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

VISITE DU CHEF PAPOU MUNDIYA KEPANGA

Un arbre planté aux abords du collège Masbou

Le 23 mai, **Mundiya Kepanga, chef de la tribu des Hulis, en Papouasie-Nouvelle-Guinée** était à Figeac pour un ciné-rencontre autour du documentaire « Frères des arbres ».

Pour lui rendre hommage et partager son combat contre la déforestation, la Ville et la MAIF l'ont associé à la plantation d'un arbre derrière le gymnase du COSEC.

« C'est un grand honneur de recevoir le chef Kepanga qui est porteur d'un message d'écologie, de respect de l'environnement et de paix. Nous avons choisi un ginkgo biloba, un des plus vieux arbres, signe de longévité. » a déclaré le maire, André Mellinger, soulignant l'importance de cette rencontre exceptionnelle pour les jeunes générations.

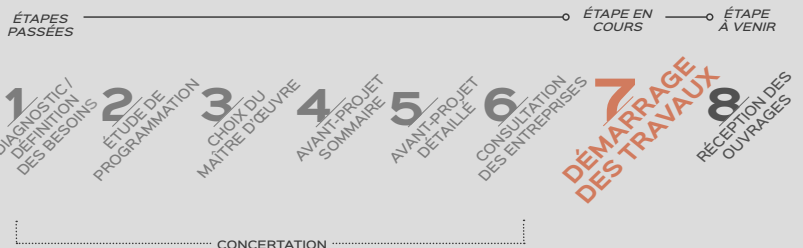
Vite dit

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE CHAPOU Les travaux seront réalisés cet été

Une fois les élèves et leurs enseignants partis en vacances début juillet, les entreprises vont pouvoir entrer en action. Objectif du projet : **transformer cette cour de 2 000 m², entièrement recouverte d'enrobé, en un espace plus agréable à vivre et mieux partagé en réintroduisant de la végétation et en qualifiant les usages.**

Un projet novateur, issu d'une large concertation avec les utilisateurs, élargie depuis à l'ensemble des usagers à travers un questionnaire sur les abords de l'école.

La nouvelle cour doit être livrée pour la rentrée de septembre. Quelques plantations seront toutefois différées à l'automne, saison plus propice que l'été pour la mise en terre des végétaux





Activités sportives ou ludiques, autant d'occasions pour les jeunes et les familles d'échanger avec les animateurs du Centre Social.

Centre Social et de Prévention

Créer du lien pour cultiver le « vivre ensemble »

Les équipes du Centre Social et de Prévention (CSP) municipal Nicole-Paulo interviennent régulièrement à Montviguier et à Bataillé. Objectifs : aller à la rencontre des habitants sur leur lieu de vie pour favoriser les échanges, renforcer les liens intergénérationnels, soutenir leurs initiatives et organiser, avec eux, des manifestations ouvertes à tous.

Ce travail, mené tout au long de l'année, se traduit notamment par des **animations hebdomadaires en pieds d'immeubles**, des **temps de convivialité et de partage** baptisés « verre de l'amitié », des **fêtes de quartier**, des vide greniers ou encore des **projections en plein air**. Des actions qui visent à **faire vivre ces quartiers** et à les

ouvrir sur l'extérieur afin de favoriser la mixité sociale et le « vivre ensemble » à Figeac. En parallèle, le CSP organise aussi des ateliers (créatifs ou cuisine) dans ses locaux, place Vival et des sorties familles (base de loisirs, montagne, parc d'attractions).

AGIR POUR ET AVEC LES HABITANTS

Interrogé sur le rôle du Centre Social, son directeur Emmanuel You précise : « *Nous jouons le rôle de facilitateur en aidant à rassembler les énergies et en sollicitant les moyens logistiques de la Ville. (...) Si notre vocation première est de créer du lien social, notre souhait est surtout d'accompagner les projets des habitants et des partenaires, de susciter leur implication en s'appuyant sur les savoir-faire de chacun et de les inviter à s'approprier leur lieu de vie.* »

Une volonté partagée par Lot Habitat, bailleur social et partenaire financier de la Ville pour nombre d'actions

menées notamment sur ces résidences. Parmi les partenaires, on retiendra également la CAF du Lot, le Grand-Figeac (Espace jeunes et Astrolabe), la Junior Association, le Conseil Municipal Jeunes de Figeac, l'IUT de Figeac et le Syded du Lot.

Lors de l'inauguration des équipements réalisés autour du city stade de Montviguier, deux clubs sportifs locaux (Figeac Capdenac Quercy Foot et l'Haltéro Club de Figeac) se sont aussi mobilisés pour organiser un tournoi de foot et des défis de force.

Vite dit

PRÉLÈVEMENT MENSUEL DES FACTURES D'EAU

Pour en bénéficier dès le 1^{er} janvier 2024, anticipez votre demande d'adhésion !

Afin de faciliter le règlement des factures d'eau, la Ville de Figeac propose depuis début 2023 le prélèvement automatique mensuel pour les nouveaux contrats. **A partir du 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des abonnés pourront bénéficier de ce mode de paiement.**

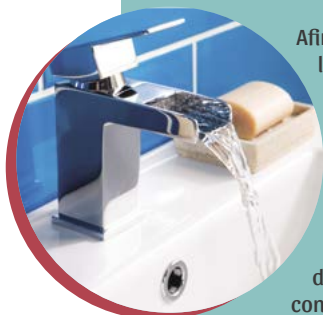
Durant l'été, les abonnés recevront avec la première facture de l'année 2023 un document d'information précisant l'ensemble des modalités (souscription, modification du contrat, moyens de paiement...).

Pour une mensualisation en 2024, la souscription doit être faite en mairie avant le 1^{er} novembre 2023.

Afin de faciliter le traitement des demandes d'adhésion, qui seront probablement nombreuses lors de la première année de mise en place, la Ville recommande aux usagers intéressés d'anticiper leur démarche.

Pour en savoir plus : www.ville-figeac.fr

Renseignements : service de l'eau et de l'assainissement collectif - 05 65 34 61 90 - administration.eau@ville-figeac.fr



Conseil Municipal Jeunes

Des citoyens « en herbe » très impliqués

Créé en 1989, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Figeac offre l'opportunité aux jeunes âgé(e)s de 10 à 13 ans (du CM2 à la 5^{ème}) de participer à la vie publique locale, d'exprimer leurs idées et d'initier des projets pour leur ville. A mi-mandat, ils/elles ont déjà mené plusieurs actions et participé à différentes manifestations.

TROIS OBJECTIFS MAJEURS

- connaître les institutions pour comprendre et exercer la démocratie
- identifier les acteurs du territoire pour créer un réseau de partenaires
- comprendre les différentes étapes de la démarche projet pour mener des actions collectives

L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ...DE FIGEAC À BRUXELLES EN PASSANT PAR PARIS !

Durant les vacances de printemps, accompagnés de Reyda Sehlaoui, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, d'un animateur de la Fédération Partir et d'un parent, les jeunes élu(e)s ont quitté Figeac en direction de Paris puis Bruxelles. Au programme, plusieurs visites marquantes : **le Château de Versailles, l'Assemblée nationale, la Maison de l'histoire européenne et le Parlement européen**. Quatre jours denses, dans une ambiance très conviviale, qui ont laissé d'excellents souvenirs aux jeunes.



Un séjour très instructif pour découvrir deux lieux majeurs des institutions françaises et européennes.

RETOUR SUR LEUR 1^{ÈRE} ANNÉE DE MANDAT

Depuis son installation, le CMJ s'est impliqué à maintes reprises : lectures de textes lors des commémorations, rencontre avec Peter Feigl, finalisation de l'installation des poubelles à masques, participation active à plusieurs manifestations (Octobre Rose, Téléthon, Journées Handisport, Graines de Moutards, Véloparade), rencontres inter CMJ, déplacement à Arras pour le congrès de l'ANACEJ, participation à un escape game sur le thème du harcèlement, à l'atelier « la fresque du climat », au clip « je désherbe devant chez moi », réflexion sur le nouveau look du logo du CMJ. Des rencontres avec Huguette Tiegna, députée du Lot et Jean-Claude Requier, sénateur du Lot, sont également envisagées.

Autant d'occasions d'aborder leurs centres d'intérêts (environnement, cadre de vie, sport, culture, solidarité) en échangeant avec des associations, des structures locales et d'autres jeunes.

D'autres idées sont déjà à l'étude : la participation à la soirée d'animations organisée à Montviguier le 25 d'août, l'organisation d'un événement pour Halloween, une sortie vélo avec l'Office intercommunal du Sport et une rencontre avec la Gendarmerie nationale.



Lectures lors de la commémoration du 8 mai 1945.



Participation à la Véloparade 2023.

Élus Figeac Autrement

Absence de stratégie : des exemples criants !

Voilà trois ans que nous nous interrogeons et interrogeons régulièrement la majorité municipale sur la stratégie qu'elle est censée poursuivre.

Malheureusement jusqu'à présent nos questions n'ont toujours pas trouvé de réponses. Depuis quelque temps, plusieurs exemples démontrent d'ailleurs le manque de vision que nous redoutions.

1^{er} sujet : l'avenir du site du Surgié. Quid de la renaturation annoncée ? Nous sommes toujours en phase d'études alors que la décision date de fin 2020. Le projet est-il encore d'actualité ? Il y a de quoi se le demander.

Concernant le réseau de chaleur au bois et le changement de son lieu d'implantation, tout a-t-il été bien réfléchi ? Pas si certain au vu des réactions

suscitées et de la prise de distance que semblent désormais adopter les élus de la majorité.

Même attitude par rapport à la décision de faire payer les salles municipales aux associations : deux pas en avant, trois en arrière. Et que dire du dossier des Pratges qui semble bel et bien enterré et de celui du multiplexe souvent promis mais jamais réalisé ?

Forcément quand on ne sait pas où l'on va, il est difficile de définir et respecter les étapes pour y parvenir.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

C'est inquiétant

Le conseil municipal a reconduit la Délégation de Service Public du Surgié. Cet équipement touristique a 30 ans, n'a jamais bien fonctionné et représente une charge pour la collectivité. Mais la DSP « est la solution la moins pire qu'on ait testé » dit le maire et « dans l'urgence, on ne sait pas faire autrement ». 16 ans de DSP, vous jugerez de l'urgence ! « Cela nous donnera quelques années pour réfléchir » a-t-il ajouté. Nous avions eu la même réponse il y a 8 ans ! Depuis 2015 nous demandons une étude de marché. « Vous n'aviez qu'à la faire vous-mêmes ». Nous plaçons pour

une consultation de la population. « C'est fait. Nous avons demandé l'avis de 4 représentants d'associations » a continué A Mellinger (simple respect de la loi !).

Après les Ecoles, le barrage, la chaudière bois... Ni anticipation, ni consultation, ni prospective. La majorité municipale se sent-elle concernée par ce qui se passe à Figeac ?

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain – LREM

Texte non transmis

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

Fierté

Il y a quelques mois, nous vous entretenions de la formidable résilience de notre territoire qui avait su surmonter les années de crise Covid.

Depuis un an, la guerre qui sévit en Ukraine nous impose de nouveaux changements de paradigmes.

Force est de constater qu'ici aussi, notre commune fait plus que s'adapter : elle tire son épingle du jeu.

L'année 2022, qui a été marquée par les célébrations du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par l'enfant du pays, Jean-François Champollion, a été l'occasion de mettre en valeur notre ville, le travail de ses agents et de ses élus.

Nous sommes fiers des projecteurs braqués sur nous par les nombreux médias nationaux.

Nous sommes fiers d'avoir pu mettre en lumière le formidable travail de restauration du patrimoine effectué depuis de nombreuses années.

Nous sommes fiers d'avoir pu montrer que Figeac est une terre d'innovations à travers notre industrie aéronautique et les porteurs de projets que nous soutenons avec le Grand-Figeac.

Nous sommes fiers des défis sportifs que les clubs fanions de la ville – Figeac Capdenac Quercy Football Club et le Groupe Sportif Figeacois – ont su relever, les amenant aux portes de l'exploit.

Nous sommes fiers de nos établissements d'enseignement où les très bons taux de réussite aux examens se succèdent.

Nous sommes fiers chaque fois que nous faisons visiter la ville à nos amis et que nous racontons à nos hôtes – qu'ils soient randonneurs sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ou internes en médecine – l'histoire d'une petite ville qui a su traverser les siècles et se développer grâce à ses habitants, leur courage et leur ingéniosité.

Nous sommes fiers des propriétaires que nous accompagnons dans les rénovations et les réhabilitations de façades du cœur de ville.

Nous sommes fiers des commerçants et des artisans qui font de Figeac un centre-ville attractif.

Cette fierté légitime doit être un moteur pour les emplois créés, les nouveaux arrivants et nous-mêmes.

Le dénigrement systématique de l'action publique et privée ne fera pas de leurs auteurs des sauveurs providentiels – on voit hélas ce que deviennent les sauveurs providentiels à l'aune de l'Histoire – mais au mieux des pompiers pyromanes venus éteindre l'incendie qu'ils ont allumé.

Le respect se mérite et l'exercice de la démocratie n'est pas le défoulement dans une cour de récréation.

Soyons fiers de ce que nous sommes, de ce que nous faisons chacun à notre place, pour nos projets collectifs et le bien commun.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.

A Figeac,
j'arrive en voiture,
je continue à vélo, à pied
ou en bus...








Le box à vélos,
une solution proposée par
la ville de Figeac pour stationner
votre vélo en toute sécurité.
Réservez votre emplacement :



LE BUS FIGEAC

NOUVEAU



zenbus
Votre réseau
est sur Zenbus

AVEC ZENBUS,
GEOCALISEZ VOTRE BUS
EN TEMPS REEL !






Available on the
App Store

GET IT ON
Google Play

VOTRE PUBLICITÉ
dans le bulletin
d'informations
municipales
Figeac infos

Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule